

Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**
Rives du Léman



N°7 AUTOMNE 2018

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



La mairie remercie
les nombreux
organiseurs et
bénévoles qui ont œuvrés
à la réussite de tous les
événements festifs de
cette belle saison.

Merci !

PUBLICATION

Mairie de Messery (Haute-Savoie)

Directeur de publication : Serge Bel, maire

Responsable de publication :

Joëlle Dartigue-Paccalet, 1^{ère} adjointe

Mise en page et impression :

Imprimerie MATHY, Thonon-les-Bains
Graphisme Atelier 2L

Ont participé à ce numéro :

Textes

Amélie Collomb

Joëlle Dartigue-Paccalet

Christel Duvivier

Marie-Céline Pras

Pierre Quiblier

Photographies

Joëlle Dartigue-Paccalet

Christel Duvivier

Denis Manson

Alexandre Raymond

Virginie Rossat

Claude Vagnetti

Édition trimestrielle - N°7

Automne 2018

Mairie de Messery

Chemin de la Cure - 74140 MESSERY



Serge BEL

Maire de Messery

Mesdames et Messieurs, cher(e)s Messerolin(e)s,

La rentrée, c'est quoi ?

C'est en premier lieu le départ d'une nouvelle année scolaire pour les enfants, petits et grands, qui reprennent le chemin de l'école. Poumon du village, l'école est le symbole de la vie, de la jeunesse. C'est aussi un lieu d'échange, un lien privilégié pour tous.

La rentrée sonne l'heure des bilans : le bilan de l'été, le bilan d'un premier semestre déjà écoulé. C'est le moment de faire le point.

Pour les écoliers, la rentrée signifie les bonnes résolutions, celles que l'on prend le premier jour, cartable neuf et crayons taillés... Pour la collectivité, elle signifie qu'il est temps de continuer les efforts pour le bien commun.

Je profite de cette occasion pour rappeler à tous que les règles de civilité peuvent parfois remplacer les règlements officiels. C'est le cas, notamment, des désagréments causés par les haies qui débordent, les clôtures hors norme ou les ordures ménagères et autres déchets verts...

Merci à tous ceux qui respectent ces règles fondamentales de « savoir-vivre-ensemble ».



Prochain conseil municipal

le 18 octobre 2018 à 20h30 (à confirmer)

11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018 fêtera le centenaire de l'armistice de 1918. Ce sera l'occasion d'une commémoration un peu spéciale, actuellement en préparation.

Merci à toutes les familles qui voudront bien nous apporter leurs photos, lettres, documents, cartes de mobilisation, livrets militaires, etc. Nous pourrons les scanner (et les rendre à leurs propriétaires) puis les rassembler dans une exposition qui leur sera consacrée à la salle Littorelle.

L'AASPME (Association des Anciens Sapeurs Pompiers de Messery et des Environs) organise son traditionnel repas à la Salle des Fêtes, le 11 novembre, avec l'aimable participation des artisans de Messery. Les inscriptions sont à faire auprès de Roger PERTUISET, tél. 04 50 94 73 38 ou de Claude GERARD, tél. 06 14 78 79 18.



retour en images



FÊTE DE LA MUSIQUE
21 JUIN



FÊTE DE L'ÉCOLE
23 JUIN



FÊTE DU TENNIS
23 JUIN



retour en images



18^e RONDE DE LA PRESQU'ÎLE 1^{er} JUILLET



14 JUILLET



FORUM DES ASSOCIATIONS 15 SEPTEMBRE





**JOURNÉE DU PATRIMOINE
15 SEPTEMBRE**



BATTAGE DU BLÉ À L'ANCIENNE



CRÉATION D'UN THÉÂTRE D'OMBRES

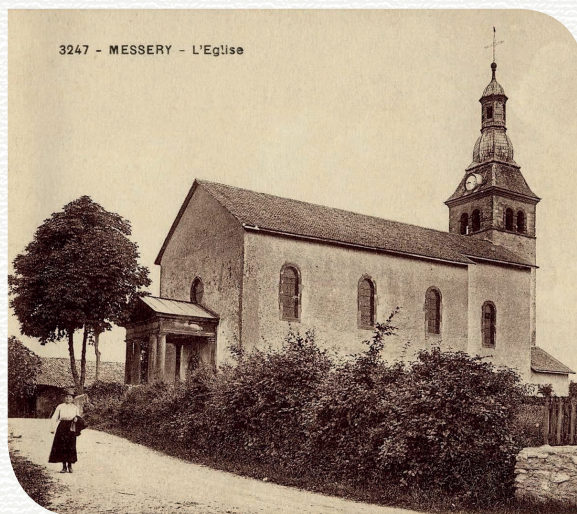




PROTECTION DES VITRAUX DE L'ÉGLISE

DATANT DE LA FIN DU XIX^e SIÈCLE, LES VITRAUX DE L'ÉGLISE, FRAGILES, SE DEVAIENT D'ÊTRE PROTÉGÉS.

C'est chose faite par l'entreprise MARGAIRAZ de Thonon qui a retiré les vieux grillages inesthétiques pour les remplacer par du verre armé sécurisé. Les nouveaux panneaux sont fixés par des pattes en inox de façon à préserver une bonne ventilation et éviter toute condensation qui serait nuisible aux vitraux eux-mêmes. Coût de l'opération : 13 000 € pour une protection efficace présentant en outre l'avantage de laisser pénétrer plus de lumière à l'intérieur de l'édifice tandis que, de l'extérieur, on distingue mieux les dessins des vitraux.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

TRANSFORMÉE EN AGENCE POSTALE COMMUNALE, LA POSTE DE MESSERY RÉOUVRIRA SES PORTES AU DÉBUT NOVEMBRE.

En attendant, des travaux de rénovation et de mise en conformité sont nécessaires :

- Le lot menuiserie attribué à l'entreprise Constantin pour 1638 euros ;
- Le lot peinture et le lot revêtement de sol attribués à l'entreprise Bonglet pour 12 600 euros ;
- Le lot électricité attribué à l'entreprise Stech pour 7600 euros ;
- Le lot porte automatique attribué à l'entreprise Record pour 7800 euros.

Par convention entre la commune et la Poste, cette dernière participe à 50 % au coût de ces travaux et verse à la commune une indemnité d'installation de 3 000 euros.

Par ailleurs, cette convention prévoit le versement d'une indemnité compensatrice de fonctionnement de 1015 euros par mois la première année, laquelle fera l'objet d'une revalorisation chaque année.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX RUE DU LAC ET CHEMIN DE SERGYIEU

L'étude est terminée, nous regroupons les conventions avec les propriétaires, quelques détails pour finaliser avec un objectif de démarrage de chantier pour janvier 2019.

PARKING DE LA POINTE

Espace réservé aux nombreux amoureux de la petite plage ainsi qu'aux usagers du slipway, le parking de la Pointe est aujourd'hui ceint d'un élégant muret de dalles de granit dressées ou de pierres cimentées. Il reste à peaufiner les abords avec plantations et signalétique.

TRAVAUX D'AUTOMNE

Divers travaux d'aménagement de voirie sont prévus cet automne. Ils concernent notamment :

- Les grilles d'eau pluviale à réhausser route de la Pointe ;
- Le raccord des eaux pluviales entre la route des Vignes de Frize et la route du Crêt ;
- Le débouché - très dangereux - du chemin des Tattes sur la route de Douvaine.



Eric MACHART

Agent de Sécurité de la Voie Publique

SÉCURITÉ - ASVP

AGENT DE SÉCURITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Eric MACHART, notre Agent de Sécurité de la Voie Publique boucle, avec cette rentrée des classes, sa première année de travail dans notre commune. Recruté pour assurer les multiples tâches de surveillance et de prévention, il n'est pas - pas encore - policier municipal. Il surveille les entrées et sorties de l'école, et ce n'est pas une mince affaire lorsque près de 300 écoliers se précipitent hors des voitures des parents pour rejoindre la cour de récréation !

Les voitures en stationnement sur la voie publique, et notamment la rue principale, font l'objet d'une attention toute particulière de sa part. Il en fait de même des infractions diverses et variées où il n'hésite pas à intervenir. Avec l'acquisition par la mairie d'un radar laser utilisé depuis cet été par l'ASVP, force est de constater une amélioration de la circulation. Là-aussi, le but n'est pas la répression mais plutôt la prévention avec, bien sûr dans les cas extrêmes, l'intervention de la gendarmerie. Alors respectons les limitations et partageons la route.

SOCIAL

ECHANGE DE TERRAIN RUE DU CRÊT ET RUE DE LA SEPPE

La réalisation d'une petite opération de logements sociaux à la place de l'ancienne école d'Essert est envisagée par bail emphytéotique entre la commune de Messery et le bailleur « Haute-Savoie-Habitat ».

Pour rendre plus aisée cette réalisation, un échange sans soulte, mètre carré pour mètre carré, a été convenu avec le propriétaire voisin, les conjoints LANVERS.

La valeur vénale des terrains faisant l'objet d'échange a été évaluée par France-Domaine à 98 000 €.

FINANCES

TAXE DE SÉJOUR

Les hébergements sans classement type Airbnb

échappaient jusqu'alors à la taxe de séjour. Cette injustice est désormais réparée puisque la Loi de finance 2017 a prévu d'instaurer une taxation proportionnelle au montant des nuitées perçues par personne.

Pour notre commune, un pourcentage de 2,5 % a été voté, la taxe de séjour étant collectée par les plateformes en ligne.



LA VIDÉO-SURVEILLANCE

L'ORGANISATION D'UN RÉSEAU DE VIDÉO-SURVEILLANCE FAIT L'OBJET, DEPUIS QUATRE ANS DÉJÀ, DE CONCERTATION, DE TRAVAIL ET D'ÉCHANGES ENTRE NOTRE COMMUNE, LES COMMUNES VOISINES, THONON-AGGLO ET LA GENDARMERIE.

Les actes répétés de malveillance ont précipité notre décision de démarrer l'installation sur notre commune d'un outil de contrôle des lieux publics. Le respect des lieux et des personnes doit redevenir automatique pour ceux qui auraient tendance à oublier que nous vivons en société. En marge, la gendarmerie souhaite établir une « toile d'araignée » sur l'ensemble du territoire de Thonon-agglo. Tout ceci est établi avec des règles strictes au regard de la loi et de l'autorité de contrôle. Les informations sont bien sûr confidentielles et seule une commission rogatoire permet l'accès aux images. Le maire, un adjoint, le policier municipal seront habilités à cet accès. Nous attendons les autorisations préfectorales et continuons le développement avec comme objectif prioritaire les accès publics au lac.





RENTRÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS DE MESSERY

SCULPTURE

Sur une idée crayonnée par Monsieur BEGEL, Madame GUERIN (pour le dessin) et Monsieur GUERIN (pour la ferronnerie) de l'atelier CREA-METAL à Douvaine ont réalisé cette magnifique sculpture en acier brossé et aluminium.

La fête de l'école a été l'occasion de procéder à son inauguration et de donner un nom à l'établissement scolaire qui s'appellera désormais «Ecole des Petits Crayons». Ce nom a été choisi de façon très collégiale : par le conseil municipal à partir d'une liste de noms sélectionnés par les élèves eux-mêmes et leurs professeurs.



TRAVAUX DE RÉNOVATION DE DEUX SALLES DE CLASSE

Le montant total des travaux exécutés s'élève à environ 25 000 euros et comprennent la reprise des sols plastiques et la peinture par les entreprises CABRAL et SOL CONFORT.

Les services techniques municipaux se sont chargés de la reprise des faux-plafonds et du changement des luminaires maintenant remplacés par des LED. Un travail qui réduit d'autant la charge financière de la commune.



RESTAURANT SCOLAIRE

Le service rendu par la société de restauration collective SHCB s'avère de bonne qualité puisque le nombre de repas servis l'année dernière a dépassé de 500 unités le plafond de 25 000 prévu par le marché public. Le conseil municipal a décidé de signer un avenant au marché pour ce dépassement.



ATELIER DES 5 SENS

Animé par Isabelle LE MOËL diététicienne de la société SHCB, un atelier sur les 5 sens s'est déroulé le lundi 26 juin dernier au cours de la pause méridienne avec des enfants volontaires. Deux groupes ont été constitués de 23 élèves et de 24 élèves.

Le but de cet atelier était de faire découvrir les cinq sens : goût, ouïe, toucher, vue, odorat.

Trouver des objets cachés dans une boîte grâce au seul toucher, retrouver les odeurs enfermées dans de petites fioles... Une expérience très appréciée des enfants pour découvrir ou développer leurs 5 sens.



NOMBRE DE CLASSES, NOMBRE D'ÉLÈVES



Nous avons le plaisir d'accueillir **3 nouveaux professeurs** :
Mesdames Adèle MOURIER, Marion BETTON et Monsieur Arthur SÉON.

L'école compte cette année 11 classes pour 284 élèves ainsi répartis :

- Petite et moyenne section : 26 élèves avec Mme Murielle BALLY
- Petite et moyenne section : 26 élèves avec Mme Karen BOULAT
- Moyenne et grande section : 25 élèves avec Mme Vanessa MARÉCHAL
- Grande section : 25 élèves avec Mme Adèle MOURIER et M. Laurent BÉGEL
- Grande section et CP : 23 élèves avec Mme Anaïs DENE-BARRAS
- CP et CE1 : 25 élèves avec Mme Maïté MILOT DE MATOS
- CE1 : 26 élèves avec Mme Amélie PEILLEX
- CE2 : 26 élèves avec Mme Stéphanie THABUIS et Mme Marion BETTON
- CE2 et CM1 : 26 élèves avec Mme Cécile MUNCH
- CM1 et CM2 : 27 élèves avec Mme Frédérique LENGLIN et M. Arthur SÉON
- CM2 : 29 élèves avec M. THIÉRVOZ

Trois AVS (Assistants de Vie Scolaire) :

Mesdames LEGRAND, PAYOT et FURST, ont été nommées à l'école de Messery pour prendre en charge deux enfants de maternelle handicapés moteur et 1 enfant de CM1.

Personnel ATSEM :

Mesdames Yanaray ERAYDIN, Claire MYTNIK et Gianna TAGAND.

Péri-scolaire :

Mesdames Patricia BOLLONDI, Charlène OTMANI, Dominique ELIA, Céline OGUZ, Evelyne BARIZZA, Nadia KEINTZ, Irina LEFEUVRE.

Nous souhaitons la bienvenue à Charlène et Céline.



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

Pour obtenir la liste,
se renseigner à l'accueil
de la Mairie :
tél. 04 50 94 71 57
ou sur le site internet.

BABY-SITTING

Pour obtenir la liste des jeunes
personnes faisant du baby-
sitting, se renseigner à l'accueil
de la mairie : tél. 04 50 94 71 57
ou sur le site internet.

CCAS

Les personnes atteignant l'âge
de 70 ans en 2018 sont invitées
à se faire connaître auprès du
service accueil de la mairie.
Le CCAS sera heureux de leur
faire profiter de quelques petits
avantages (voyage, repas,
colis...).

AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie de Messery

- Christel DUVIVIER
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h
Mercredi : de 8h30 à 12h30
(fermé l'après-midi)
Vendredi : de 8h30 à 12h30
et de 13h à 16h
Tél. 04 50 94 79 72 (ligne directe)
affairescolaire@messery.fr
- Sur rendez-vous :
Alexandre RAYMOND,
adjoint au Maire en charge des
Affaires scolaires



INSTALLATION D'UN DÉFIBRILLATEUR

POUR INFORMATION, UN PREMIER DÉFIBRILLATEUR A ÉTÉ INSTALLÉ RÉCEMMENT PRÈS DE LA PHARMACIE DE MESSERY, À CÔTÉ DE L'ENTRÉE DU BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE.

Nous en profitons également pour vous rappeler les numéros d'urgence.

Partout dans le monde, les arrêts cardiaques subits (ACS) sont l'une des causes principales de décès. Les chances de survie des victimes dépendent directement de la rapidité de réaction des témoins.

Un défibrillateur automatique ou semi-automatique externe (DAE-DSEA-AED) est un appareil portatif qui fonctionne au moyen d'une batterie. Le défibrillateur analyse l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est automatique, ce qui évite toute décision à l'utilisateur. Les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si le défibrillateur détecte un rythme choquable, l'appareil délivre une défibrillation.

La réanimation cardio-pulmonaire associée à une défibrillation précoce augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire présentant une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

LA VIE DE LA MAIRIE



DÉCÈS d'Elisabeth LEMATELOT

Responsable des ressources humaines et chargée des marchés publics, Elisabeth LEMATELOT est décédée au mois d'août, emportée par la maladie.

Très agréable, toujours là, au service de tous et plus particulièrement du personnel, elle était d'une grande gentillesse et prête à relever les défis. Nous en garderons un souvenir heureux, plein de partage, de rire et de sourire.

Nous présentons à son époux ainsi qu'à ses enfants nos sincères et respectueuses condoléances.

DÉMISSION ET REMPLACEMENT

de Jacques GROSJEAN

Jacques GROSJEAN a quitté ses fonctions de conseiller municipal, et nous le remercions très sincèrement pour tout le travail accompli. Axé sur le partage et le social, il a beaucoup apporté à la collectivité. Le conseil municipal du 13 septembre a procédé à son remplacement comme suit :

- Claude GERARD a été nommé au sein du CCAS. Une élection au sein de celui-ci sera organisée pour en nommer le nouveau vice-président.
- Nathalie VUARNET a été nommée à la Commission «Fêtes et cérémonies-Relations avec les associations».





URBANISME

AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES

PERMIS D'AMÉNAGER

- SAGEC SAS, route des Repingons ; modification de l'aménagement extérieur, du sous-sol, des caves et des façades et mise à jour de l'assiette foncière
- Mme CHANTEGRAIL M. Thérèse, 9 route des Repingons ; aménagement des combles
- MANSAY Andullah, 4 chemin du Renard ; construction maison individuelle + démolition garage existant
- M. DUCROZ & Mme MUDRY, 20 chemin des Bugnons ; construction maison individuelle r+1 avec garage accolé en demi-niveau
- M. et Mme ILLI Christian, 11 chemin des Champs d'amot ; construction d'une maison individuelle et garage non accolé
- M. CHEVALLIER Samuel, 21 chemin du Plantez ; construction d'une maison d'habitation sur 2 niveaux
- SCCV VILLA AUREA , route des Repingons ; transfert de la SAS SAGEC au profit de la SCCV VILLA AUREA

PERMIS DE DÉMOLIR

- COMMUNE DE MESSERY, place de la Mairie ; démolition des toilettes publiques

DÉCLARATION PRÉALABLE

- M. ALGHANIM Ali, 81b route de Parteyi ; pose portail
- Mme MENEELY-HOLT Victoria, 33 rue de Véret ; pose de 4 « velux »
- Mme WEILL Nathalie, 38b route de la Pointe ; rénovation peintures extérieures
- SCI LAPHIM, 6 chemin de Vétrau ; extension balcon existant
- M. LANDEL Jean-François, 18 chemin de la Crosette ; pose portail et clôture grillage
- M. MANSON Denis, 20 rue du Crêt ; changement isolation et toiture
- M. HUBERT Olivier, 31 chemin de Sergyieu ; pose clôture et haie vive
- M. LEBLANC Thierry, 15 route de Marcille ; pose abri jardin
- M. DE WATTEVILLE Olivier, 17 chemin des Vignes de Frize, transformation d'une porte fenêtre en fenêtre et pose clôture
- Mme BUAKI Marie, 8 chemin de la Pierre ; changement couleur des volets

ETAT CIVIL

Naissances :

- TISSU Amanda Grace,
née le 24 mai 2018
- LALLEMAN du BOIS de
FREMINET Adèle Jacqueline Marie,
née le 7 juin 2018
- MAYER Clarice, née le 10 juin 2018
- DOUSSET Nora, née le 11 juin 2018
- GOMES MONTEIRO Noam,
né le 29 juillet 2018
- GAILLARD Louise Katia,
née le 7 août 2018
- VINCENT Eléa Lola,
née le 13 août 2018
- MAULARD Lisa Romy,
née le 6 août 2018

Décès :

- LATHURAZ épouse MASSON
Marie-Thérèse,
décédée le 22 juin 2018
- DE RAMEL Dominique,
décédé le 9 août 2018

Mariages :

- REDUREAU Julie et DI ROLLO
Lucie, le 18 août 2018
- MARTINS COSTA Armino et
VIEIRA DE SOUSA Carla,
le 25 août 2018

Pacs :

- LAVIALLE Antoine et VIGNON
Valentine, le 23 juin 2018
- LEPINE Julien et GOUPILLE Taïna,
le 24 août 2018





LA PLAGE

LA PLAGE-SAISON 2018 :
UNE GRANDE SATISFACTION POUR TOUS, LE BILAN
EST TRÈS BON.

Rien d'étonnant, avec cet été caniculaire, tous cherchent la fraîcheur de l'eau et les baignades ! Par le poids des déchets évacués, la fréquentation a été estimée multipliée par quatre. Le nouveau bloc sanitaire a rempli toutes ses fonctions et l'investissement se révèle donc très positif.

Bien sûr, nous ne pouvons que déplorer les inconduites de certaines personnes (manque d'hygiène, exhibition, agression, grivèlerie, insalubrité, etc.). Ces comportements intolérables ont nui à la bonne ambiance du lieu qui, pourtant, ne peut que prêter à la sérénité, tant l'espace est vaste et le paysage somptueux ! Il a été nécessaire de faire intervenir les forces de l'ordre, ce qui est inadmissible ! Plusieurs solutions sont envisagées, notamment l'installation d'une vidéo-surveillance.

La fréquentation de la plage, si elle est positive, génère tout de même quelques soucis que nous devons prendre en compte et gérer :

- Tout d'abord le **parking**, plein et même débordant. Les véhicules stationnent alors le long de la route, ce qui pose quelques problèmes de sécurité, les véhicules de secours ne pouvant plus accéder au lac.
- Ensuite la **sécurité des baigneurs**. Jusqu'ici simple « accès au lac », la plage doit-elle être surveillée ? Maître-nageur, infirmerie ?
- **Les déchets** : même après avoir ajouté de nouveaux conteneurs, les services techniques se sont vus dans l'obligation de venir vider les poubelles quotidiennement, y compris les samedis et dimanches. Merci à eux, contraints chaque jour au petit matin d'aller récupérer les tessons de verre dans l'eau.
- **Les barbecues et les amis à 4 pattes** sont normalement interdits par souci de sécurité et de tranquillité publique. Avec du savoir-vivre et un peu moins d'égoïsme, nous ne devrions pas avoir de problème...



Nous voulons remercier les concessionnaires du snack municipal. Ils ont donné un bel élan de modernisme et de dynamisme à leur activité, basée non seulement sur la vente de boissons et la petite restauration mais aussi sur les activités nautiques. Les pédalos et autres paddles ont fait le bonheur de tous (jeunes et moins jeunes), permettant à chacun de goûter aux plaisirs lacustres.

La plage de Messery est, décidément, un lieu magnifique que les élus souhaitent soigner et protéger. C'est l'objectif poursuivi, y compris en travaillant sur le dossier d'aménagement avec Thonon-Agglomération.





Hector LELEKTSOGLU



LE TENNIS

PLEIN SOLEIL AU TENNIS CLUB DE MESSERY CET ÉTÉ AVEC UNE RENTRÉE RICHE EN INSCRIPTIONS ET PLEINE DE PROMESSES.

Plus de 45 stagiaires ont tapé la balle durant les deux mois de juillet et août. Ils ont ainsi bénéficié des conseils techniques avisés de notre professeur Hector LELEKTSOGLU. Les retours sont unanimes : « Avec Hector, on est motivé plus que jamais, on progresse et en plus, on rigole ! ».

Aux derniers jours d'août, s'est tenu le tournoi jeunes sur une nouvelle formule TMC se déroulant sur une journée entière. Plus de 12 joueuses et joueurs (8 garçons et 4 filles) âgés de 11 à 14 ans se sont affrontés avec un minimum de 3 matches chacun. Toutes nos félicitations aux vainqueur(e)s Laura Maï TAILLARDAT et Valentin BLAYAC.

Enfin les inscriptions pour la nouvelle saison ont débuté dès les premiers week-ends du mois de septembre sur les chapeaux de roues : **108 enfants et 40 adultes** en cours collectif et compétition. Au total le Tennis-Club de Messery compte en ce tout début septembre 165 licenciés/adhérents (hausse de 22% par rapport à l'année précédente).

De plus, le TC Messery représentera fièrement ses couleurs avec des équipes engagées en catégorie « + 35 » hommes, femmes, et mixte. Les championnats commenceront fin septembre.

L'Assemblée Générale se tiendra le vendredi 23 novembre à 20h.

Le comité présentera la belle dynamique du club, fera le point sur la saison passée et définira les perspectives d'une manière conviviale avec la traditionnelle et chaleureuse soirée « RACK & ROCK », afin de partager entre membres du club la première raclette de l'année.

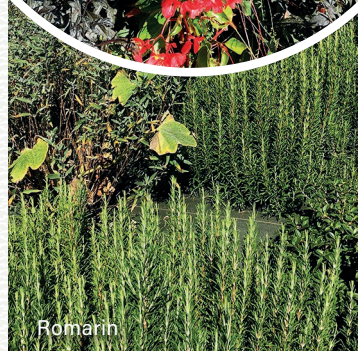


FLEURISSEMENT IMPACTS CANICULE

Pas facile de garder de beaux massifs fleuris cette année tant la chaleur a été intense. Même les arrosages les plus réguliers ne parviennent pas à éviter la brûlure du soleil.

Quelques belles compositions seulement ont échappé à la canicule !

Le nouveau talus en plantes aromatiques et plantes maraîchères continue de prospérer : une aubaine pour certains Messerolins qui ont hérité de belles courgettes au mois d'août !



Romanin



Sauge



ENVIRONNEMENT

HAIES ET PLANTATIONS

Les distances de plantation à respecter sont de : 2 mètres au moins de la limite séparative pour les plantations destinées à dépasser 2 mètres de hauteur et 0,50 mètre au moins de la limite séparative pour les plantations ne devant pas dépasser 2 mètres de hauteur.

Les plantations le long des voies publiques : Le code de l'urbanisme stipule que les riverains des voies communales sont astreints à couper ou élaguer à l'aplomb des limites de ces voies, les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol du domaine public.

CIMETIÈRE

Les services techniques donnent tout le temps nécessaire au soin des allées du petit cimetière. Mais ils ne peuvent - et ne doivent - pas intervenir sur les tombes dont l'entretien incombe aux familles.

Merci de retirer les herbes sèches, branches et feuilles qui sont dispersées par le vent et souillent les autres sépultures.

NON AUX FEUX DE BRANCHAGE



Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts (branchages, tonte...) est interdit.

LA JOURNÉE DE NOS ANCIENS

ESCAPADE HORS DE NOS FRONTIÈRES

par Elisabeth LANVERS

L'équipe du CCAS en partenariat avec la municipalité était heureuse de convier ses aînés à une belle journée de découverte. Un alléchant programme a su décider quarante-cinq aînés à quitter le village pour une escapade vers la frontière Suisse. La bonne humeur était au rendez-vous, le soleil aussi.

Après deux heures de trajet, arrivée sur le parking de Leysin et direction la télécabine pour monter à 2048 mètres d'altitude, au sommet de La Berneuse, dans un surprenant restaurant au plancher tournant à l'énergie solaire. Les convives, tout au long du repas, découvraient à leur aise un panorama unique et exceptionnel de 360° sur les plus célèbres sommets des Alpes, le Jura et le bassin Lémanique. Ce repas était prétexte à un après-midi de retrouvailles et d'échanges.

L'après-midi, découverte des caves à fromages à la Maison de L'Etivaz, alpage qui se situe dans le Pays-d'En-Haut. Un diaporama sur ce fromage, appellation Etivaz, fabriqué de manière très artisanale avec des normes strictes, fût présenté au groupe avec des explications limpides. Dégustation d'une assiette d'Evitaz d'origine AOP avec comme accompagnement un verre de blanc des vignes du valais... Après cette visite guidée captivante, nos Messerolins ont repris la route avec Claude, ses chansons et ses histoires.

A 19h30, le car arrivait à Messery et la sortie s'achevait laissant à chacun de belles images dans la tête et quelques souvenirs doux au palais, de quoi prolonger le plaisir de la journée.

Tout le monde se séparait, heureux de cette initiative, et un remerciement aux membres du CCAS qui se sont chargés de l'organisation de cette sortie des aînés et encourageant le CCAS. à trouver une aussi sympathique sortie pour 2019, avec Denis le chauffeur de l'autocar SAT.

Une journée bien remplie sous un soleil exceptionnel pour un mois de septembre. Et, une petite photo de groupe avant de reprendre chacun sa route avec des souvenirs plein la tête. Ah, la Suisse...

C'EST QUOI, L'ETIVAZ ?

C'est un **fromage suisse** au lait de vache, une jolie et goûteuse pâte cuite qui ne se fabrique que du 10 mai au 10 octobre, période durant laquelle les vaches broutent graminées et fleurs d'alpage. Produit à raison de seulement 420 tonnes par an, l'Etivaz reste un fromage artisanal que l'on ne trouve que chez les bons crémiers.



LA FRUITIÈRE

Coupure de presse, *le Messenger* 1983 ou 1984

MESSERY : APRÈS L'AGRICULTURE, LA CULTURE

Les Messerolins voient, ces jours-ci, tomber les murs de leur vénérable « fruitière ». Le solide bâtiment, vieux de 50 ans et désaffecté depuis 5 ou 6 ans, ne menaçait certes pas ruine. Mais difficilement transformable ou réaménageable, il a été condamné par le conseil municipal qui y reconstruira, à la place, une salle des fêtes.

« Une opération exemplaire », souligne M. CONSTANTIN, le maire de Messery, en expliquant les conditions de cession du bâtiment. En fait, la fruitière communale se mourrait doucement, le troupeau de vaches laitières ne comptant plus guère qu'une centaine de têtes, présentes surtout à Essert, le bourg agricole de Messery. Conscient de la baisse inéluctable d'activité - la fruitière a fermé en décembre 1978 - le comité de gestion a cédé le bâtiment et la porcherie attenante à la commune. En échange, celle-ci a pris en charge le droit d'entrée des éleveurs de Messery au sein de la fruitière de Douvaine, Chens et Massongy. De plus, la commune paiera désormais les frais de vaccinations du bétail.

Ce n'est pas sans un pincement au cœur que les deux anciens fromagers suisses voient tomber les murs du bâtiment. M. LUTHI l'a eu en charge pendant 25 ans, jusqu'en 1962. Aujourd'hui âgé de 74 ans, il réside sur la commune, comme son successeur M. CHRISTINAZ, 69 ans, originaire du canton de Fribourg.

La porcherie abrite maintenant le garage des services municipaux, et sur un terrain attenant, deux tennis ont pu être construits. L'idée d'une salle des fêtes travaillait depuis longtemps tous ceux qui, à Messery, se préoccupent de la vie associative. A Messery, on a choisi de se doter d'une « salle d'animation en milieu rural ».

C'est sous ce nom qu'une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil régional... lequel a répondu favorablement par une enveloppe de 505 000 F pour le bâtiment et de 110 250 F pour l'aménagement des alentours. Mais il reste encore presque 3 fois cette somme à emprunter, puisque le coût total du projet s'élève à 2,2 millions de francs.



UN PINCEMENT DE CŒUR POUR LES VIEUX MESSEROLINS : LA DESTRUCTION DU FIER BÂTIMENT DE LEUR FRUITIÈRE. (Cliché Messenger)



UNE ESQUISSE UN PEU FUTURISTE DU PROJET DE LA SALLE DES FÊTES. UN BÂTIMENT CARRÉ, COIFFÉ D'UN TOIT À QUATRE PENTES. (Cliché Messenger)

Actuellement, le cabinet d'architectes BOUVIER-MOREL-LAZZARINI de Thonon peaufine un plan (sujet encore à d'éventuelles modifications) présentant un bâtiment carré, coiffé d'un toit à quatre pentes, offrant au niveau supérieur une salle de 300 places et en-dessous des salles de sociétés. Pourraient y être pratiqués des sports « de tapis » (gymnastique, aérobic, judo, etc.) à l'exclusion des sports de ballon.

Si tout va bien, la première pierre pourrait être scellée dès l'automne.

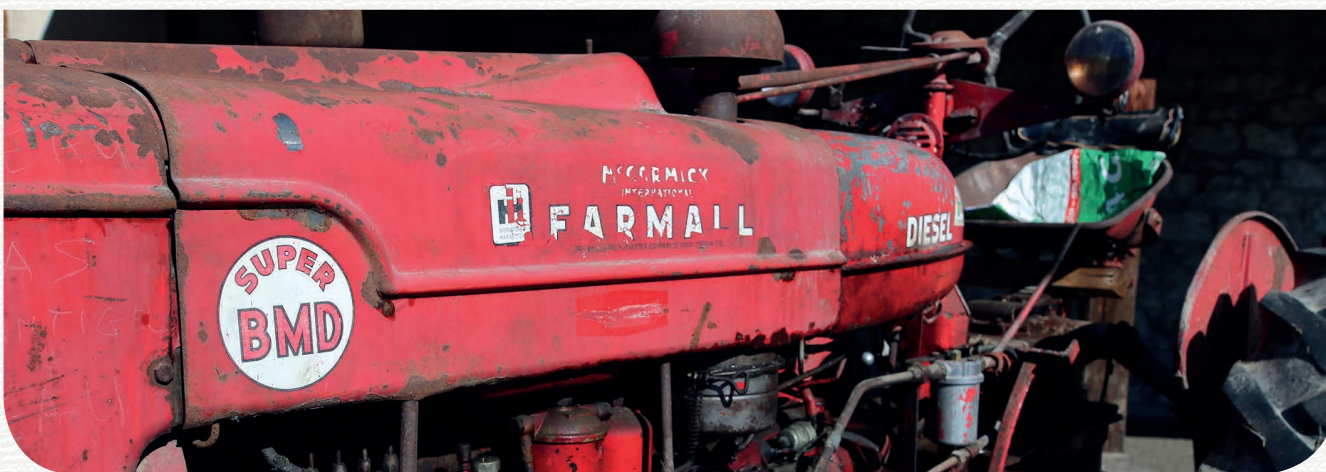




retour en images



JOURNÉE DU PATRIMOINE ET FORUM DES ASSOCIATIONS
15 SEPTEMBRE



RAPPEL AUX FAMILLES !

EXPOSITION DU CENTENAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE 14-18, LE 11 NOVEMBRE 2018

Merci à toutes les familles qui voudront bien nous apporter leurs photos, lettres, documents, cartes de mobilisation, livrets militaires, etc. Nous pourrions les scanner (et les rendre à leurs propriétaires) puis les rassembler dans une exposition qui leur sera consacrée à la salle Littorelle.